

Comment un projet de loi devient-il une loi?

Toute loi commence par une idée. Pour devenir une loi, l'idée doit d'abord être rédigée sous forme de projet de loi, ou proposition de loi. Elle passe ensuite par une série d'étapes appelées processus législatif. Voici comment cela se passe!



Première lecture
Un projet de loi est présenté au Sénat ou à la Chambre des communes.



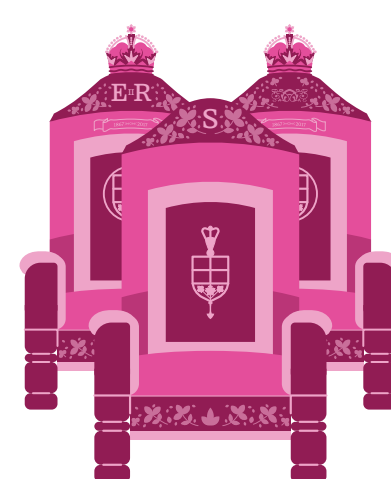
Deuxième lecture
Les parlementaires débattent du projet de loi et votent pour décider d'en poursuivre ou non l'étude.



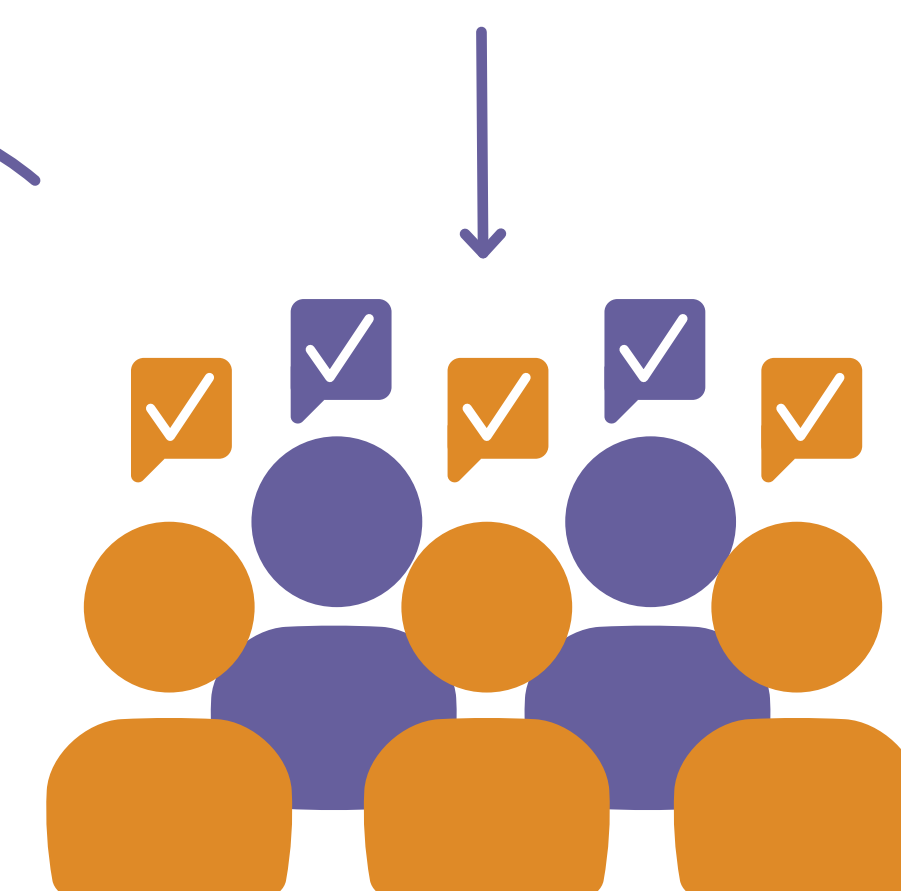
Étape du comité
Le projet de loi est étudié en détail par un petit groupe de parlementaires qui en font un rapport.



Sanction royale
Lorsque le projet de loi est adopté par les deux chambres, le gouverneur général lui accorde la sanction royale pour qu'il devienne une loi.



Autre chambre
S'il est adopté, le projet de loi est envoyé à l'autre chambre, où il suivra les mêmes étapes.



Troisième lecture
Le projet de loi est renvoyé à la chambre, où il fait l'objet d'un dernier débat et d'un vote.



Pour en savoir plus :
decouvrez.parl.ca

